

3-2

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 **23**

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats	10 500	€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services	5 000	€	74 - Subventions d'exploitation (13)	50 000	€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	5 500	€	CNL	15 000	€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats		€			€
61 - Services extérieurs	21 800	€	Région(s)		€
Sous-traitance générale		€	PACA	30 000	€
Redevances de crédit-bail		€			€
Locations mobilières et immobilières	15 000	€	Département(s)		€
Charges locatives et de copropriété		€	BOUCHES DU RHONE	5 000	€
Entretien et réparations	5 000	€			€
Primes d'assurances	800	€	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	15 000	€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	1 000	€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs	61 700	€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix	15 000	€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	20 000	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications	12 000	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence		€
Déplacements, missions et réceptions	25 000	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications	4 200	€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	500	€	VILLE AIX EN PROVENCE	40 000	€
63 - Impôts et taxes		€			€
Impôts et taxes sur rémunérations		€	Organismes sociaux (détailler):		€
Autres impôts et taxes		€	Fonds européens		€
64 - Charges de personnel	11 000	€	L'agence de services et de paiement		€
Rémunérations du personnel	8 000	€	Autres établissements publics		€
Charges sociales	3 000	€	Aides privées		€
Autres charges de personnel		€	75 - Autres produits de gestion courante		€
65 - Autres charges de gestion courante		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
66 - Charges financières		€	76 - Produits financiers		€
67 - Charges exceptionnelles		€	77 - Produits exceptionnels		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	79 - Transfert de charges		€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement		€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
TOTAL DES CHARGES	105 000	€	TOTAL DES PRODUITS	105 000	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		€	87 - Contributions volontaires en nature		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations	1 721	€	Prestation en nature	1 721	€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
TOTAL GENERAL DES CHARGES	106 721	€	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	106 721	€

Fait à: **AIX EN PROVENCE**Le **29/09/22**

Signature du Président



Cachet de l'association

Les Écritures Croisées

Cité du Livre

8-10, rue des Alumettes

13098 Aix en Provence Cédex 02

Tél. 42.26.16.05

Invent lieu de

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités. ¹⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement n° 2010-3 du 05 décembre 2010, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.